



SOCIETE D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

ASSOCIATION R'EVEIL

1 Ave Georges Hannart

59170 CROIX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

AETIC CONSEIL

Audit Expertise Techniques Informations Comptables

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

S.A.S au capital de 5 000 €

Siret 514039031 00018

RCS Lille Métropole

Tél.: 03 20 78.21.20 Fax : 03 20 78 22 37 contact@cab-aetic.fr

www.aetic-expert-comptable.fr

21 rue Saint André 59000 LILLE

ASSOCIATION « R'EVEIL »
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC N° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lille,

Le 30 septembre 2026

SAS AETIC

Commissaire aux comptes

Cédric DEMARET

Association R'éveil - AFTC NPDC

CONSO

19, rue Louise Michel
59290 - WASQUEHAL
Tél : 03.20.72.82.06

BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2025

ACTIF		Arrêté au 31/12/2025		31/12/2024
		Durée 12 mois		12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
TOTAL I				
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	3 777,99	-3 777,99		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	885 012,29	-394 090,98	490 921,31	535 171,95
Installations techniques matériel et outillage industriel	2 500,00	-2 500,00		56,95
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	493 775,12	-290 322,29	203 452,83	70 541,95
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres Immobilisés	32 758,07		32 758,07	32 364,00
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	9 785,99		9 785,99	10 285,14
TOTAL II	1 427 609,46	-690 691,26	736 918,20	648 419,99
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL III				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	11 725,58		11 725,58	66 978,45
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	931 762,56		931 762,56	917 191,18
Charges constatées d'avance	2 138,76		2 138,76	1 009,49
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	200 000,00		200 000,00	950 000,00
Disponibilités	1 287 522,62		1 287 522,62	359 294,96
TOTAL IV	2 433 149,52		2 433 149,52	2 294 474,08
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL V				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL VI				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VII				
TOTAL GENERAL	3 860 758,98	-690 691,26	3 170 067,72	2 942 894,07

PASSIF		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		85 772,41	85 772,41
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		32 718,00	32 718,00
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		1 116 660,60	762 242,71
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		13 000,00	13 000,00
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau		301 495,26	351 035,39
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		316 359,80	365 899,93
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		184 449,69	304 877,76
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		1 721 095,96	1 536 646,27
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		9 035,73	
TOTAL I		1 730 131,69	1 536 646,27
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		110 783,72	137 937,41
TOTAL II		110 783,72	137 937,41
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour charges			
TOTAL IV			
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		235 058,09	278 648,89
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		4 252,75	4 305,37
Instruments financiers à terme			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 217,58	15 971,51
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		68 900,38	66 045,94
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Autres dettes			
Autres dettes		1 000 363,51	903 338,68
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		360,00	

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pass Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passi Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pas	TOTAL V	1 329 152,31	1 268 310,39
	TOTAL VI		
TOTAL GENERAL		3 170 067,72	2 942 894,07

Compte de résultat

CONSO

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	1 080,00	0,17	670,00	0,10	410,00	61,19
Ventes de biens						
dont ventes de biens en nature						
dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-soc.						
Ventes de prestations de services	133 449,25	21,20	126 453,43	19,36	6 995,82	5,53
dont parrainages						
dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-soc						
Ventes de biens et services	133 449,25	21,20	126 453,43	19,36	6 995,82	5,53
Concours publics et subvt° exploitation	629 401,15	100,00	653 048,96	100,00	-23 647,81	-3,62
dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	48 046,64	7,63	111 898,80	17,13	-63 852,16	-57,06
. Dons manuels	8 314,00	1,32	5 152,50	0,79	3 161,50	61,36
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie	39 732,64	6,31	106 746,30	16,35	-67 013,66	-62,78
Contributions financières	65 102,78	10,34	111 729,90	17,11	-46 627,12	-41,73
Produits de tiers financeurs	742 550,57	117,98	876 677,66	134,24	-134 127,09	-15,30
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			10 475,85	1,60	-10 475,85	-100,00
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles	8 000,00	1,27			8 000,00	
Utilisations des fonds dédiés	27 153,69	4,31	27 153,69	4,16		
Autres produits	580,91	0,09	5,70	0,00	575,21	
dont complément de rémunération TH						
dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	912 814,42	145,03	1 041 436,33	159,47	-128 621,91	-12,35
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	176 452,87	28,04	200 721,63	30,74	-24 268,76	-12,09
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	18 696,38	2,97	17 363,81	2,66	1 332,57	7,67
Salaires	333 812,75	53,04	328 480,66	50,30	5 332,09	1,62
Cotisations sociales	122 679,78	19,49	116 098,16	17,78	6 581,62	5,67
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	73 859,73	11,73	68 730,54	10,52	5 129,19	7,46
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations cédées						
Report en fonds dédiés						
Autres charges	162,07	0,03	9 575,24	1,47	-9 413,17	-98,31
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	725 663,58	115,29	740 970,04	113,46	-15 306,46	-2,07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	187 150,84	29,73	300 466,29	46,01	-113 315,45	-37,71
Produits financiers						
De participations	395,84	0,06	356,41	0,05	39,43	11,06
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé	20,85	0,00	20,60	0,00	0,25	1,21
Autres intérêts et produits assimilés	15 181,27	2,41	3 685,08	0,56	11 496,19	311,97
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	15 597,96	2,48	4 062,09	0,62	11 535,87	283,99
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions	1 035,73	0,16			1 035,73	
Intérêts et charges assimilées	6 416,38	1,02	7 849,51	1,20	-1 433,13	-18,26
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	7 452,11	1,18	7 849,51	1,20	-397,40	-5,06
RESULTATS FINANCIERS	8 145,85	1,29	-3 787,42	-0,58	11 933,27	-315,08
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	195 296,69	31,03	296 678,87	45,43	-101 382,18	-34,17
Produits exceptionnels			11 461,82	1,76	-11 461,82	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			11 461,82	1,76	-11 461,82	-100,00
Charges exceptionnelles	8 000,00	1,27	3 262,93	0,50	4 737,07	145,18
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	8 000,00	1,27	3 262,93	0,50	4 737,07	145,18
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-8 000,00	-1,27	8 198,89	1,26	-16 198,89	-197,57
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	2 847,00	0,45			2 847,00	

Compte de résultat

CONSO

Arrêté au :	Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
TOTAL VIII	2 847,00	0,45			2 847,00	
PRODUITS	928 412,38	147,51	1 056 960,24	161,85	-128 547,86	-12,16
CHARGES	743 962,69	118,20	752 082,48	115,16	-8 119,79	-1,08
EXCÉDENT OU DÉFICIT	184 449,69	29,31	304 877,76	46,69	-120 428,07	-39,50
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

CONSO

Arrêté au :		Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS							
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES							

Annexe comptable

Exercice clos le 31.12.2025

Objet social

L'objectif moral de l'association R'Eveil AFTC Nord-Pas-de-Calais est de changer l'image de marque du coma, en particulier par traumatisme crânien ou lésion cérébrale acquise par adulte jeune, dans le grand public et de modifier le comportement vis-à-vis de ceux-ci : peur, dégoût, répulsion, abandons moral et physique.

L'association se donne pour but :

- de promouvoir un soutien moral et une entraide, pour toutes les personnes ayant subi l'épreuve du passage par le coma, traumatisme crânien ou lésion cérébrale, pour lui-même ou un proche. Un réseau de communications inter-adhérents est créé afin que l'expérience de chacun soit un profit pour tous.

- la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des victimes d'un traumatisme crânien et/ou de lésions cérébrales acquises non dégénératives et ceux de leurs familles. Elle initie, assume, ou encourage et facilite la mise en œuvre de toute action susceptible d'y contribuer.

L'expérience des membres fondateurs privilégiera le suivi des malades hospitalisés à domicile, en priorité. L'association R'éveil est instigatrice de projets de créations de structures médicales, socio-médicales, paramédicales, psychologiques et toutes autres initiatives améliorant la condition des traumatisés crâniens et de leurs familles.

Principes et méthode comptable

Les comptes de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement **ANC n° 2022-06**.

En application de ce nouveau référentiel, les méthodes de présentation des états financiers ont été modifiées, notamment en ce qui concerne la définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique des transferts de charges.

À des fins de comparabilité, les chiffres de l'exercice N-1 ont été reclassés selon cette même nomenclature.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Image fidèle
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Informations relatives au bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'association, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'association contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet

Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la

valeur nette comptable.

La méthode d'amortissement linéaire est généralement pratiquée.

Immobilisations - Amortissements :

	Mode	Durée
Ordinateurs	Linéaire	3 ou 5 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales des constructions	Linéaire	20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ou 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

État de l'actif immobilisé (brut)

Situation et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	3 777.99	-		3 777.99
Immobilisations corporelles	1 244 773.58	162 463.02	25 949.19	1 381 287.41
Immobilisations financières	42 649.14	394.07	499.15	42 544.06
Total	1 291 200.71	162 857.09	26 448.34	1 427 609.46

Amortissements de l'actif immobilisé

Situation et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 777.99			3 777.99
Immobilisations corporelles	639 002.73	73 859.73	25 949.19	686 913.27
Immobilisations financières				
Total	642 780.72	73 859.73	25 949.19	690 691.26

Actif circulant :

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 450.23	5 450.23	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 725.58	11 725.58	
Personnel et comptes rattachés	355.38	355.38	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	931 407.18	931 407.18	
Charges constatées d'avance	2 138.76	2 138.76	
Total général	951 077.13	951 077.13	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Tableau des dépréciations de l'Actif

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total				

Une provision pour dépréciation sur créance est comptabilisée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement de la créance connue à la clôture de l'exercice.

Trésorerie

	2025	2024
Compte à Terme	200 000.00	950 000.00
Crédit Mutuel compte courant AFTC	985 878.49	160 556.28
Crédit Mutuel compte courant SAMSAH	37 948.79	6 890.93
Crédit Mutuel Livret Bleu SAMSAH	79 216.90	68 398.54
Crédit Agricole AFTC	68 578.30	11 856.36
Crédit Agricole SAMSAH	9 749.25	9 852.25
Crédit Agricole Livret Engagé Sociétaire AFTC	50 976.53	50 087.50
Crédit Agricole CSL AFTC	50 755.27	50 083.33
Intérêts courus à recevoir	4 419.09	1 569.77
Total	1 487 522.62	1 309 294.96

Bilan passif

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	85 772.41				85 772.41
Fonds propres avec droit de reprise	32 718.00				32 718.00
Ecarts de réévaluation					
Réserves «dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)»	762 242.71	354 417.89			1 116 660.60
Report à nouveau «dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)»	351 035.39	-49 540.13			301 495.26
Excédent ou déficit de l'exercice «dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)»	304 877.76 130 440.64	-304 877.76	184 449.69		184 449.69 88 133.15
Situation nette	1 536 646.27	0.00	184 449.69	0.00	1 721 095.96
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées			9 035.73		9 035.73
TOTAL	1 536 646.27				1 730 131.69

Résultats de l'exercice

	Résultat	Résultat N-1
Activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	88 133.15€	130 440.64€
Activité sociale et médico-sociales en gestion libre	96 316.54€	174 437.12€

Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés :

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		49 571,73	
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour les salariés			

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement d'indemnité de départ à la retraite sont :

- Age de départ à 64 ans ;
- Taux de charges sociales et fiscales sur les indemnités ;
- Indemnité d'un mois de salaire jusqu'à 10 ans d'ancienneté, 3 mois de salaire de plus de 10 ans à 15 ans d'ancienneté et 6 mois de salaire au-delà.

Fonds dédiés :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds Habitat partagé	103 089.94		27 153.69	75 936.25
Fonds projets asso	34 847.47			34 847.47
TOTAL	137 937.41		27 153.69	110 783.72

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif susceptible d'avoir une influence sur le patrimoine ou le résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 n'est survenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

Préparé par : *[Signature]* Approuvé par : *[Signature]* Date : *[Signature]*

Dettes

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	252.75	252.75		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	235 058.09	235 058.09		
Emprunts et dettes financières divers	4 000.00	4 000.00		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 217.58	20 217.58		
Personnel et comptes rattachés	25 808.67	25 808.67		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 872.67	31 872.67		
Etat, impôt sur les bénéfices	1 062.00	1 062.00		
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	10 157.04	10 157.04		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes	961 301.55	961 301.55		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	360.00	360.00		
Total général	1 290 090.35	1 290 090.35		
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	6 721.75			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 365.17			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

Compte de résultat

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Départements	ARS	Autres
Concours publics			483 439.27	143 961.88	
Subvention d'exploitation					2 000.00
Subvention d'investissement					
Ressources liées à la générosité du public					48 046.64

Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

En raison de la configuration de l'effectif et afin de préserver l'anonymat des rémunérations individuelles, le détail des plus hautes rémunérations n'est pas mentionné dans la présente annexe. La masse salariale globale de l'entité reflète l'ensemble des engagements de la période.